

Procédure pour l'inscription et la validation des crédits acquis en mobilité partielle à la Faculté de théologie et des sciences des religions de l'Université de Lausanne

Inscriptions aux enseignements et aux évaluations

Les étudiant·e·s se procurent une attestation d'immatriculation de leur université d'origine et s'inscrivent comme étudiant·e·s hôtes auprès de la Faculté en remplissant le formulaire correspondant à leur filière d'études/au rattachement des enseignements à la filière d'études concernée, disponible sur la page suivante : <https://www.unil.ch/ftsr/home/menuinst/formations/formulaires.html>

Validations des crédits

Les étudiant·e·s téléchargent leur Procès-Verbal de résultat sur la plateforme MyUnil et suivent la procédure en vigueur dans leur faculté et université de rattachement pour faire reconnaître les crédits correspondant dans leur cursus d'études.

^a Secrétariat des étudiant·e·s de la FTSR: secretariatftsr@unil.ch - Tél. 021 692 27 00

^b Conseillers aux études de la FTSR :

Sciences des religions : Valentine Clémence : Valentine.Clemence@unil.ch ou Frank Müller : Frank.Muller@unil.ch

Théologie - Bachelor : Orelia Joos : orelia.joos@unil.ch

Théologie - Master : Chen Bergot : chen.bergot@unil.ch

Liens utiles : www.unil.ch/ftsr